



les eaux pluviales et usées dans un cours d'eau

Par **marceauxjeanpierre**, le **22/02/2010** à **14:07**

Bonjour

un cours d'eau longe notre propriété ou est construit notre maison
après avoir constaté un changement de couleur de l'eau
je viens de voir que le lotissement en amont y deverse ses eaux pluviales et eaux usées
est-ce légal ?
j'ai déjà contacté la mairie qui reste muette
je l'ai signalé à la police de l'eau
sinon que faire ?
Merci